

### Analyse argumentative 3 – le cas Robert Redeker

Ce texte est un peu daté mais demeure très représentatif d'une rhétorique et d'une argumentation très répandues, particulièrement malhonnête et dangereuses. Frédéric Saenen et moi-même en avons examiné avec ironie la rhétorique et le fond il y a plusieurs années déjà (<http://www.revuejibrile.com/JIBRILE/PDF/REDEKER.pdf>). Il m'a semblé intéressant d'y revenir du point de vue proprement argumentatif, tant il est vrai que Redeker y manifeste, de manière très dense, une série incroyable de techniques de mauvaise foi, qui sont à l'argumentation raciste ce que les mythes sont à la mythologie. Il est d'autant plus important de décrypter ce texte que son auteur a fait son petit bonhomme de chemin...

*Face aux menaces islamistes, que doit faire le monde libre ?*, paru dans Le Figaro, le 19 septembre 2006

« Les réactions suscitées par l'analyse de Benoît XVI sur l'islam et la violence s'inscrivent dans la tentative menée par cet islam d'étouffer ce que l'Occident a de plus précieux qui n'existe dans aucun pays musulman : la liberté de penser et de s'exprimer.

L'islam essaie d'imposer à l'Europe ses règles : ouverture des piscines à certaines heures exclusivement aux femmes, interdiction de caricaturer cette religion, exigence d'un traitement diététique particulier des enfants musulmans dans les cantines, combat pour le port du voile à l'école, accusation d'islamophobie contre les esprits libres.

Comment expliquer l'interdiction du string à Paris-Plages, cet été ? Étrange fut l'argument avancé : risque de « troubles à l'ordre public ». Cela signifiait-il que des bandes de jeunes frustrés risquaient de devenir violents à l'affichage de la beauté ? Ou bien craignait-on des manifestations islamistes, via des brigades de la vertu, aux abords de Paris-Plages ?

Pourtant, la non-interdiction du port du voile dans la rue est, du fait de la réprobation que ce soutien à l'oppression contre les femmes suscite, plus propre à « troubler l'ordre public » que le string. Il n'est pas déplacé de penser que cette interdiction traduit une islamisation des esprits en France, une soumission plus ou moins consciente aux diktats de l'islam. Ou, à tout le moins, qu'elle résulte de l'insidieuse pression musulmane sur les esprits. Islamisation des esprits : ceux-là même qui s'élevaient contre l'inauguration d'un Parvis Jean-Paul-II à Paris ne s'opposent pas à la construction de mosquées. L'islam tente d'obliger l'Europe à se plier à sa vision de l'homme.

Comme jadis avec le communisme, l'Occident se retrouve sous surveillance idéologique. L'islam se présente, à l'image du défunt communisme, comme une alternative au monde occidental.

À l'instar du communisme d'autrefois, l'islam, pour conquérir les esprits, joue sur une corde sensible. Il se targue d'une légitimité qui trouble la conscience occidentale, attentive à autrui : être la voix des pauvres de la planète. Hier, la voix des pauvres prétendait venir de Moscou, aujourd'hui elle viendrait de La Mecque ! Aujourd'hui à nouveau, des intellectuels incarnent cet œil du Coran, comme ils incarnaient l'œil de Moscou hier. Ils excommunient pour islamophobie, comme hier pour anticommunisme.

Dans l'ouverture à autrui, propre à l'Occident, se manifeste une sécularisation du christianisme, dont le fond se résume ainsi: l'autre doit toujours passer avant moi. L'Occidental, héritier du christianisme, est l'être qui met son âme à découvert. Il prend le risque de passer pour faible. À l'identique de feu le communisme, l'islam tient la générosité, l'ouverture d'esprit, la tolérance, la douceur, la liberté de la femme et des mœurs, les valeurs démocratiques, pour des marques de décadence.

Ce sont des faiblesses qu'il veut exploiter au moyen « d'idiots utiles », les bonnes consciences imbues de bons sentiments, afin d'imposer l'ordre coranique au monde occidental lui-même.

Le Coran est un livre d'inouïe violence. Maxime Rodinson énonce, dans l'Encyclopédia Universalis, quelques vérités aussi importantes que taboues en France.

D'une part, « Muhammad révéla à Médine des qualités insoupçonnées de dirigeant politique et de chef militaire (...) Il recourut à la guerre privée, institution courante en Arabie (...) Muhammad envoya bientôt des petits groupes de ses partisans attaquer les caravanes mekkoises, punissant ainsi ses incrédules compatriotes et du même coup acquérant un riche butin ».

D'autre part, « Muhammad profita de ce succès pour éliminer de Médine, en la faisant massacrer, la dernière tribu juive qui y restait, les Qurayza, qu'il accusait d'un comportement suspect ». Enfin, « après la mort de Khadidja, il épousa une veuve, bonne ménagère, Sawda, et aussi la petite Aisha, qui avait à peine une dizaine d'années. Ses penchants érotiques, longtemps contenus, devaient lui faire contracter concurremment une dizaine de mariages ».

De fait, l'Église catholique n'est pas exempte de reproches. Son histoire est jonchée de pages noires, sur lesquelles elle a fait repentance. L'Inquisition, la chasse aux sorcières, l'exécution des philosophes Bruno et Vanini, ces mal-pensants épicuriens, celle, en plein XVIIIe siècle, du chevalier de La Barre pour impiété, ne plaident pas en sa faveur. Mais ce qui différencie le christianisme de l'islam apparaît: il est toujours possible de retourner les valeurs évangéliques, la douce personne de Jésus contre les dérives de l'Église.

Aucune des fautes de l'Église ne plonge ses racines dans l'Évangile. Jésus est non-violent. Le retour à Jésus est un recours contre les excès de l'institution ecclésiale. Le recours à Mahomet, au contraire, renforce la haine et la violence. Jésus est un maître d'amour, Mahomet un maître de haine.

La lapidation de Satan, chaque année à La Mecque, n'est pas qu'un phénomène superstitieux. Elle ne met pas seulement en scène une foule hystérisée flirtant avec la barbarie. Sa portée est anthropologique. Voilà en effet un rite, auquel chaque musulman est invité à se soumettre, inscrivant la violence comme un devoir sacré au cœur du croyant.

Cette lapidation, s'accompagnant annuellement de la mort par piétinement de quelques fidèles, parfois de plusieurs centaines, est un rituel qui couve la violence archaïque. Au lieu d'éliminer cette violence archaïque, à l'imitation du judaïsme et du christianisme, en la neutralisant (le judaïsme commence par le refus du sacrifice humain, c'est-à-dire l'entrée dans la civilisation, le christianisme transforme le sacrifice en eucharistie), l'islam lui confectionne un nid, où elle croîtra au chaud. Quand le judaïsme et le christianisme sont des religions dont les rites conjurent la violence, la délégitiment, l'islam est une religion qui, dans son texte sacré même, autant que dans certains de ses rites banals, exalte violence et haine.

Haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran. Comme aux temps de la guerre froide, violence et intimidation sont les voies utilisées par une idéologie à vocation hégémonique, l'islam, pour poser sa chape de plomb sur le monde. Benoît XVI en souffre la cruelle expérience. Comme en ces temps-là, il faut appeler l'Occident « le monde libre » par rapport à au monde musulman, et comme en ces temps-là les adversaires de ce « monde libre », fonctionnaires zélés de l'œil du Coran, pullulent en son sein. »

### **Analysons l'argumentation du texte.**

D'entrée de jeu, le premier paragraphe pose la mauvaise foi de son auteur en inscrivant son texte dans une **fausse dichotomie** (Occident/islam) particulièrement grotesque et caricaturale puisque – comme on le verra – la première entité n'est parée que de vertus, la seconde que de vices : on est dans une logique de propagande de guerre. Notons un **sophisme d'ambiguïté** ou **de définition** par l'évocation de « la liberté de penser et de s'exprimer » : Redeker fait-il référence aux règles de la France, de la Grande Bretagne ou des Etats-Unis (qui ne sont pas les mêmes) ? Et fait-il référence à des règles légales, constitutionnelles, morales ou à une situation factuelle ? Il s'agit là de questions fondamentales si l'on a prétention à évoquer des faits, car enfin certains Etats à populations majoritairement musulmanes présentent des règles constitutionnelles ou légales qui, en théorie (car les faits sont souvent décevants, y compris en Europe où des législations interdisent certaines affirmations historiques), sont équivalentes à celles des pays d'Europe de l'ouest – par exemple, la Turquie n'est-elle pas signataire de la Convention européenne des droits de l'homme depuis 1954 ? Tout dépend des époques et des situations : malgré tous ses défauts, le système de Millet de l'empire ottoman assure plus de liberté religieuse que l'Europe des XV, XVI et même XVIIe siècles. Certaines populations musulmanes (kurdes par exemple) font montre de plus de tolérance religieuses que d'autres. L'homogénéisation des situations historiques et leur essentialisation est intenable pour n'importe quelle individu de bonne foi. Cette **tactique d'essentialisation et d'homogénéisation** n'est pas « seulement » une manoeuvre rhétorique, mais aussi sophistique : elle fausse le raisonnement à la manière d'une **pétition de principe** : parce que les entités que l'on évoque sont vidées de leurs diversités, caricaturées, essentialisées et homogénéisées, la conclusion est contenue dans les prémisses.

Le paragraphe suivant continue sur cette logique en présentant une entité abstraite, « l'islam », comme une personne, gommant ainsi la diversité de ce qu'elle recouvre (la religion ? Les institutions ? La spiritualité ? Les peuples ?...) et les contraintes de situation, lesquelles diversités et contraintes, si elles étaient exposées, ne permettraient pas d'aller à la conclusion. Il s'agit d'un **sophisme de personnification**, très opportun pour éviter de traiter de situations complexes. De plus, quand l'auteur écrit « L'islam essaie d'imposer à l'Europe ses règles : ouverture des piscines à certaines heures exclusivement aux femmes, interdiction de caricaturer cette religion, exigence d'un traitement diététique

particulier des enfants musulmans dans les cantines, combat pour le port du voile à l'école, accusation d'islamophobie contre les esprits libres», il est **contradictoire** avec l'affirmation selon laquelle il travaille au nom de la liberté d'expression et de pensée; en effet, à moins que les musulmans (et non pas cette entité extraordinaire : « l'islam ») qui expriment leurs revendications ne le fassent contre la loi et les règles élémentaires de la morale, c'est-à-dire, par l'usage de la violence et d'autres moyens illégaux, on ne voit pas en quoi, dans un cadre démocratique et en respectant les procédures, réclamer quelque chose est l'imposer, moins encore en quoi cela s'oppose à la liberté d'expression : faire valoir ce que l'on croit bon ou juste, c'est très précisément ce que permet la liberté d'expression et de pensée ! Par ailleurs, il ne faut pas confondre le fait d'exprimer une opinion et celui d'agir en fonction de celle-ci; d'ailleurs, si en opinion peut entraîner des actes tout à fait différents, un acte peut être motivé par des opinions franchement contradictoire. Appelons cette manoeuvre, lorsqu'elle est volontaire, dolosive (comme c'est le cas ici) **la tactique du glissement de registre**. Ainsi, on ne voit pas en quoi obtenir des repas halal ou sans porc au menu des cantines (puisque c'est à cela qu'il est fait allusion) est une atteinte à la liberté d'opinion ou de pensée – on ne voit pas, du reste, à quoi elle serait une atteinte sinon à la comptabilité et à la logistique des cantines...

Notons, mêlée à cette tactique du glissement de registre, le **sophisme du mésusage des règles** ; elle consiste d'abord à poser une règle plutôt permissive, puis à reprocher à un adversaire - qui en général n'est pas considéré comme l'un des auteurs de cette règle - d'en bénéficier ou d'en faire usage, le *nec plus ultra* étant de l'accuser de nuire à la règle proprement dite très précisément parce qu'il a l'audace de l'utiliser et/ou en bénéficie. On est ici dans une logique proche de celle du **plaidoyer spécifique**, lequel consiste à appliquer une règle en trouvant des motifs pour ne pas la respecter soi-même. Ici, les musulmans qui cherchent à faire valoir leurs intérêts dans un cadre légal sont jugés nuisibles à ce cadre légal alors même qu'ils ont respecté les règles et cela parce que ce qu'ils ont obtenu est jugé contraire aux valeurs d'un utilisateur plus « ancien » de ce même cadre et surtout, n'en doutons pas, parce qu'ils sont ce qu'ils sont : musulmans ! Implicitement, Redeker ne trouve pas légitime que des musulmans défendent leurs intérêts dans une société qu'il considère comme non-musulmane, même s'ils en respectent toutes les règles.

Résumons la tactique argumentative des trois premiers paragraphes : Redeker se place sous le patronage de valeurs (liberté d'expression et de pensée) liées à un cadre politico-culturel spécifique (l'Occident – chrétien, comme on le verra plus tard); il donne des exemples de revendications (légalement défendues et acceptées) de gens qu'il considère comme les ressortissants d'un autre cadre qui ne présente pas, selon lui, ces valeurs fondamentales; il transforme ces revendications en opinions (réduit les conséquences des valeurs aux valeurs elles-mêmes); et il déduit que la satisfaction de ces revendications est la négation des valeurs du cadre dans lequel elles s'inscrivent... N'importe qui de sensé verra que dans ce raisonnement, il y a une conclusion qui n'a rien à voir avec ses prémisses, et au sein des prémisses, des glissements de registres et des oublis dolosifs (le respect des procédures démocratiques dans les revendications) qui font de ce raisonnement un **sophisme d'incomplétude** et plus spécifiquement de mésusage des règles. Au fond du fond, il y a juste le mépris et l'essentialisation des musulmans mentionnés : ils n'ont rien fait d'opposé aux règles qui régissent tout forme d'action en démocratie, mais puisqu'ils appartiennent à un cadre moral dont Redeker croit qu'il est opposé à ces règles, ils ne peuvent que leur nuire ! Il y a là une forme de **sophisme ad hominem abusif d'essentialisation** : peu importe ce que ces musulmans font, puisqu'ils sont des individus d'un groupe B dont les valeurs sont opposées à celle du groupe A, ce qu'ils font ne peut pas respecter les valeurs de ce groupe. C'est cela, réduire des individus à une catégorie et réduire une catégorie à un fantasme homogène. C'est la pire insulte qui puisse être faite à l'intelligence... Elle est courante, mais point censée se retrouver sous la plume de quelqu'un qui se prétend un intellectuel, et de formation philosophique de surcroît.

Le troisième paragraphe consiste en un exemple d'imposition de la logique islamique à « l'Occident » : « Comment expliquer l'interdiction du string à Paris-Plages, cet été ? Étrange fut l'argument avancé : risque de « troubles à l'ordre public ». Cela signifiait-il que des bandes de jeunes frustrés risquaient de devenir violents à l'affichage de la beauté ? Ou bien craignait-on des manifestations islamistes, via des brigades de la vertu, aux abords de Paris- Plages ? » Impossible pour nous de vérifier l'information donnée par Redeker : il ne donne ni source (politique, juridique, administrative), ni précisions et invoque une règle évasive qui permet opportunément une interprétation très large. Entre alors en jeu la **tactique de l'insinuation** : elle consiste à donner une information vague après avoir décrit un contexte spécifique et/ou après avoir pour ainsi dire encadré l'information dans une multiplicité d'exemples (mêmes anodins, corrélés voire souvent seulement liés par évocation au contexte) pour laisser le lecteur conclure (c'est une telle évidence que l'auteur n'a même pas besoin de la faire) le sens de

l'information : une explication, une causalité qui va dans le sens de la thèse de l'auteur. Rhétoriquement, on notera que les deux hypothèses données par Redeker (ce qui est en soi une **fausse dichotomie**, car il y a bien d'autres interprétations de la notion de risque de troubles à l'ordre public) sont avancées sous forme de question, à la manière du clin d'oeil ou du coup de coude entre deux personnes qui sont déjà d'accord. Les « bandes de jeunes frustrés » renvoient, chez ceux qui partagent les a priori de Redeker, à des jeunes gens issus des minorités musulmanes; et chez ceux qui ne les partagent pas, passent pour une absurdité ironique qui laisse la deuxième hypothèse comme seule valable : les brigades de la vertu islamistes. Toujours du point de vue rhétorique, et pour susciter la connivence, on notera l'expression « à l'affichage de la beauté » pour désigner ce qui est exposé par les strings.

Le paragraphe suivant arrive à point : contre cette « beauté », qui, on va le comprendre, toujours par contraste, est une liberté et une marque de respect pour les femmes, il y a la menace du voile qui, lui, n'est pas interdit : « Pourtant, la non-interdiction du port du voile dans la rue est, du fait de la réprobation que ce soutien à l'oppression contre les femmes suscite, plus propre à « troubler l'ordre public » que le string. Il n'est pas déplacé de penser que cette interdiction traduit une islamisation des esprits en France, une soumission plus ou moins consciente aux diktats de l'islam. Ou, à tout le moins, qu'elle résulte de l'insidieuse pression musulmane sur les esprits. » Reprenons la première phrase, et traduisons la en français non rhétorique : « pourtant (par contraste avec la mesure interdisant le string) l'autorisation du voile (=la non-réprobation) peut plus facilement susciter des émeutes (que l'autorisation du string) car « les gens » n'aiment pas l'Etat autorise le voile qui est une oppression des femmes. » Reprenons le tout en résumant le paragraphe précédent : « on a interdit les strings à Paris de peur que des musulmans ne viennent les interdire eux-mêmes et on a autorisé les voiles alors que personne n'en veut et qu'il opprime les femmes. » Donc, la société (l'Etat? Le peuple ? La majorité ? La minorité éclairée ?) est en train d'accepter les règles voulues par les musulmans. Voici qui est plus clair. Cela implique :

- que l'on a interdit le port du string par peur que des musulmans ne l'interdisent eux-mêmes; or, on a vu que c'était une insinuation, pas un fait prouvé;
- que les gens (mais qui ? « la réprobation » est impersonnelle) ne veulent effectivement pas que l'Etat autorise le voile, ce qui n'est pas prouvé et, d'abord, par clair quant aux personnes concernées, ce qui n'est pas anodin dans le cadre d'une démocratie;
- que l'autorisation du voile soit un soutien à ce qu'il fait ou représente : là encore, aucune preuve;
- que le voile soit effectivement une oppression des femmes : est-il d'ailleurs, l'oppression en elle-même, une des facettes de cette oppression (en quel cas, la principale ?) ou un signe de cette oppression ?

Puis il continue par un autre exemple : « Islamisation des esprits : ceux-là même qui s'élevaient contre l'inauguration d'un Parvis Jean- Paul-II à Paris ne s'opposent pas à la construction de mosquées. L'islam tente d'obliger l'Europe à se plier à sa vision de l'homme ». La phrase veut démontrer l'existence d'une logique des « deux poids, deux mesures » qui s'appliquerait en faveur des musulmans et prouverait donc que l'islam a gagné l'esprit. Seulement voilà, dans cet exemple, la logique des deux poids deux mesures ne fonctionne pas. En effet, pour que cette logique soit mise en oeuvre, il faut la manifestation claire d'un traitement inéquitable, pas seulement inégal : il faut qu'un traitement différent – l'un plus favorable que l'autre, et si possible répété – soit appliqué à deux situations à la fois différentes et équivalentes, marquant ainsi une préférence. Dans le cas du conflit israélo-palestinien, nombre d'observateurs ont observé que les médias *mainstream* montraient beaucoup plus et avec plus de pathos (donc en personnalisant les victimes et leurs proches) les victimes israéliennes que palestiniennes, alors même qu'elles étaient moins nombreuses et à la base mieux armées. Bien sûr il y avait des exceptions, et bien sûr cette observation n'implique aucun jugement moral sur le statut des victimes (aucune ne vaut plus qu'une autre), mais ce traitement manifestait, impliquait ou amenait un jugement politique et un jugement moral sur la question politique de fond du conflit nettement en faveur d'Israël. En l'espèce, il était particulièrement frappant que l'apparition (et la présentation « positive ») des victimes palestiniennes était infiniment moindre eu égard au nombre de victimes palestiniennes, beaucoup plus nombreuses que les victimes israéliennes. Autrement dit, dans une accusation de traitement des deux poids deux mesures, il y a une comparaison qui doit comparer le comparable et faire sens pour pouvoir observer ou non un traitement inéquitable (et non pas inégal) des deux éléments comparés. Or, Chez Redeker, les éléments ne sont pas comparables. Il l'aurait été (un peu plus) si Redeker avait mis en balance la construction d'une cathédrale et d'une mosquée, c'est-à-dire deux édifices religieux ayant une même fonction (encore en France y-a-t'il déjà beaucoup de

cathédrales eu égard à la population qui les utilise, mais passons...); ou encore, s'il avait mis en balance le fait de donner le nom du pape Jean Paul II à une place et, disons, le nom du successeur du prophète Abû Bakr. Si, dans ces deux cas, et à l'exclusion de toute explication rationnelle (urbanisme, etc.), on avait défavorisé la cathédrale ou le pape en faveur de la mosquée ou du successeur du prophète, on aurait été en droit de se demander d'où venait cet a priori – mais pas encore d'en tirer des conclusions sur la victoire de l'esprit islamique !!!! D'autres explications viennent à l'esprit : les pots de vin ? Les origines du preneur de décision en face d'une échéance électorale où il doit séduire un certain public ?... On est donc ici en face d'une **accusation des deux poids deux mesures illégitime**, c'est-à-dire d'une **comparaison boîteuse**. D'autant plus boîteuse qu'une accusation des deux poids deux mesures exige, pour être valide, une répétition et une insistance du traitement inéquitable. Or, dans ce cadre, les exemples donnés par Redeker ne tiennent pas la route et sont même un peu ridicule; il cite : l'autorisation du foulard, la non mixité de certaines piscine, l'interdiction du string lors d'un évènement estival, un traitement diététique différencié dans les cantines, la construction d'une mosquée. Si c'est cela, la victoire de l'islam. Si l'on excepte l'exemple hautement suspect (mais si opportunément rhétorique), comme on l'a vu, du string, ces revendications sont plutôt défensives : elles permettent aux musulmans de vivre ce qu'ils considèrent (ou ce que certains considèrent) comme leur foi, mais n'obligent en aucun cas les autres, l'immense majorité des non musulmans, de faire comme eux. Si Redeker avait invoqué, disons, l'obligation pour tous de se convertir à l'islam ou l'intégration dans la loi de principes du Coran ou des Hadiths contraires aux règles d'ordre public, là, il y aurait de quoi s'inquiéter et se révolter... mais on en est loin, très très loin ! A moins de considérer qu'un végétarien qui demande des plats sans viande à la cantine, qu'un handicapé qui demande une rampe pour entrer dans les administrations en chaises roulantes ou qu'un bouddhiste zen qui demande un lieu de culte approprié pour sa communauté religieuse sont des monstres de prosélytisme et démontrent respectivement la domination croissante des lobbies végétariens, handicapés et bouddhistes zen sur la société française, on voit mal en quoi ces demandes sont illégitimes et démontrent une domination quelconque d'une minorité religieuse sur la majorité non-religieuse ou ne relevant d'aucun culte !

L'opération de Redeker consiste donc à accumuler des exemples que je qualifierais « d'impression », c'est-à-dire des manifestation simplement visibles, et pas invasives, d'une minorité (et, pour le voile, d'une minorité dans la minorité) pour la faire passer, par induction abusive, comme une menace sur la majorité. Cette induction est abusive puisque, on vient de le voir, ces exemple ne permettent en rien de tirer la conclusion et est plutôt qualitative (puisque elle touche l'émotion, les symboles et active des stéréotype) plutôt que quantitative. Appelons cette sous catégorie du sophisme d'induction abusive sophisme : **le sophisme d'induction qualitative abusive**.

La deuxième partie du texte consiste en une comparaison entre islam et communisme. La première phrase de cette comparaison est éloquente : « Comme jadis avec le communisme, l'Occident se retrouve sous surveillance idéologique. L'islam se présente, à l'image du défunt communisme, comme une alternative au monde occidental. » Le première phrase ne veut pas dire grand chose, sinon que le communisme critiquait sa contrepartie; ce qui est intéressant, c'est que la critique communiste touchait un système économique, le capitalisme, pas, en soi, un ensemble culturel, quelle qu'en soient ses limites géopolitiques; que, donc, Redeker assimile l'Occident au capitalisme et, de fait, celui-ci à un système culturel et moral. C'est d'autant plus étonnant que, par après, il qualifie l'Occident de chrétien (ou d'héritier moral du christianisme) et que, quoi que l'on pense du capitalisme ou du christianisme, il est impossible d'assimiler l'un à l'autre. Notons aussi que l'islam est personnifié, donc toutes ses composantes, ses diversités spirituelles et politiques gommées. La fausse dichotomie continue ici de se dessiner, avec des antécédents comparatifs.

Voyons donc la comparaison entre communisme et islam.... « À l'instar du communisme d'autrefois, l'islam, pour conquérir les esprits, joue sur une corde sensible. Il se targue d'une légitimité qui trouble la conscience occidentale, attentive à autrui : être la voix des pauvres de la planète. Hier, la voix des pauvres prétendait venir de Moscou, aujourd'hui elle viendrait de La Mecque ! Aujourd'hui à nouveau, des intellectuels incarnent cet oeil du Coran, comme ils incarnaient l'œil de Moscou hier. Ils excommunient pour islamophobie, comme hier pour anticommunisme. » Où l'on apprend que :

- l' « islam » ressemble au communisme en séduisant par sa prétention à défendre les pauvres;
- les Occidentaux, par quoi il faut entendre, comme on l'a vu, les capitalistes soucieux de liberté d'expression et de pensée, sont « attentifs » aux autres, donc sensibles;
- les intellectuels sont les défenseurs du Coran de la même manière que les intellectuels étaient les défenseurs du communisme;
- ils utilisent l'accusation d'islamophobie pour rejeter de la communauté des croyants (c'est, grosso

modo, ce que veut dire excommunier) à la manière dont on rejetait de la communauté des croyants les anticommunistes.

Cette comparaison est à la fois grotesque et, surtout, invalide. Trouver comme point commun le souci des pauvres (ce qui, en soi, renvoie à une très grande multitude de sens parfois très contradictoires dans leur réalisations) entre deux idéologies ou religions (on ne chicanera pas ici et l'on va considérer l'islam comme une idéologie), c'est assimiler tout et n'importe quoi : le judaïsme, le christianisme, le bouddhisme, le socialisme, la doctrine sociale de l'Eglise, l'anarchisme, le conservatisme, l'idéologie réactionnaire, et même le libéralisme (voir la fable des abeilles de Mandeville), tous, absolument tous les discours globalisant sur la société humaine prétendent à des degrés divers avoir le souci des pauvres. Seulement, pas avec le même souci et pas avec les mêmes réponses aux mêmes problèmes. « L'islam », si tant est qu'il y ait une institution reconnue par tous les musulmans qui puisse donner un discours commun; « l'islam », qu'il soit chiite, sunnite, kharidjite, soufi, prétend-t-il que tout problème social tient à la lutte des classes sociales pour l'appropriation des moyens de production et à la théorie de la plus value ? Et que donc il faut supprimer la propriété privée en faveur d'une propriété collective dirigée par l'Etat, lui-même aux mains de la classe sociale révolutionnaire ? Un petit tour du lecteur sur n'importe quel site musulman ou même islamiste, ou encore une lecture même précise du Coran et des Hadiths permettra au lecteur de se rendre compte que ce point commun, cet aspect d'assimilation est aussi faux que grotesque. Car s'il existe des musulmans marxistes ou proches du discours marxiste (il y en avait notamment dans l'Iran du début du Khomeynisme; ils furent éliminés par le régime des mollah), l'islam n'est en rien redevable du marxisme.

Les intellectuels visés par Redeker - avec ce flou si caractéristique des pensées à tiroirs sectaires et des procédures de fausse dichotomie - sont, peut-on supposer, ceux qui, comme moi dans ce texte, critiquent Redeker ne sont pas nécessairement adeptes de ce qu'ils défendent : ce n'est pas parce qu'un avocat défend un terrorisme qu'il est d'accord avec la technique terroriste ou la cause défendue par le terrorisme; ce n'est pas parce que l'on défend le droit de monsieur Redeker de publier ses inepties racistes que l'on est d'accord avec les inepties et le racisme de Redeker. Il s'agit là d'un **sophisme ad hominem par association**. Quant à la fameuse arme d'excommunication par islamophobie, il s'agit là d'une occurrence modifiée du **sophisme du martyr** (si l'on m'en veut et que l'on me pourchasse, c'est que j'ai raison) mêlé implicitement à un **sophisme ad hominem de transitivité** (transmission de l'invalidité du raisonnement ou de l'opinion à partir de la non légitimité de la personne qui la profère : ce que dit une personne illégitime ne peut être qu'illégitime). Ici : puisque une clique d'intellectuels au pouvoir et au service de l'islam m'excommunie en m'accusant d'islamophobie, c'est que ce que je dit n'en relève pas et est de bon sens. D'autres en tireraient la conclusion tout aussi sophistiquée que l'islamophobie n'existe pas.

Quant à « l'attention », terme d'un flou absolu mais que l'on peut comprendre ici, et dans la suite du texte qui évoque le christianisme « sécularisé », comme une volonté d'aider les autres, de prendre leurs problèmes à bras le corps, les contre-exemples abondent (les Amérindiens, les handicapés, les pauvres dans les workhouses, les tziganes, les minorités religieuses au XVe, les colonisés du Congo ou les indigènes puis les harkis durant la guerre d'Algérie, les vietnamiens dans les années 1960, les Irakiens dans les années 1990, et tant et tant d'autres) à un point tel que l'on se demande s'il ne faut pas lire le texte de Redeker comme une énorme plaisanterie... Il s'agit ici d'un **sophisme par omission des preuves non concordantes**. On le retrouve durant toute la dernière partie du texte.

Le paragraphe suivant met en scène les « idiots utiles », c'est-à-dire les gens qui, de bonne foi et sans s'en rendre compte, servent un système de valeur auquel ils n'adhèrent pas. Un ouvrage entier mériterait d'être écrit sur cette catégorie très souvent utilisée par les complotistes, les machiavel de petite vertu et les sectaires en tous genres (comme Soral, par exemple) et qui sert à simplifier tout scénario explicatif fonctionnaliste basé sur une fausse dichotomie : quand quelqu'un n'est pas classable dans le camp des bons (ceux qui dénoncent le « système » ou le complot), on lui trouve une utilité quelconque à son action, qui renforce, directement ou indirectement, un aspect du système contesté. Dans cette logique, tout le monde est l'idiot utile de quelqu'un puisque l'on peut toujours trouver un aspect fonctionnel à un acte ou à une prise de position... Cette catégorie est comme le phlogistique dans la chimie avant Lavoisier : elle permet d'expliquer tout, de rendre toute dichotomie plausible puisque elle fait rentrer tout ce qui est à part dans un camp.

Les trois paragraphes suivants méritent d'entrer dans les annales de la mauvaise foi : « Le Coran est un livre d'inouïe violence. Maxime Rodinson énonce, dans l'Encyclopédia Universalis, quelques vérités aussi importantes que taboues en France.

D'une part, « Muhammad révéla à Médine des qualités insoupçonnées de dirigeant politique et de chef militaire (...) Il recourut à la guerre privée, institution courante en Arabie (...) Muhammad envoya bientôt

des petits groupes de ses partisans attaquer les caravanes mekkoises, punissant ainsi ses incrédules compatriotes et du même coup acquérant un riche butin ».

D'autre part, « Muhammad profita de ce succès pour éliminer de Médine, en la faisant massacrer, la dernière tribu juive qui y restait, les Qurayza, qu'il accusait d'un comportement suspect ». Enfin, « après la mort de Khadidja, il épousa une veuve, bonne ménagère, Sawda, et aussi la petite Aisha, qui avait à peine une dizaine d'années. Ses penchants érotiques, longtemps contenus, devaient lui faire contracter concurremment une dizaine de mariages ».

Notons la référence rhétorique très banale à des « vérités taboues » (qui, dans les logiques complotistes, rendent ces vérités encore plus vraies et importantes)... tirées de l'*Encyclopædia Universalis* - ouvrage, comme on sait, révolutionnaire et caché qu'aucune bibliothèque n'ose mettre entre les mains des lecteurs... Dans cet article, Maxime Rodinson révèle que Mohamed a fait la guerre, qu'il a fait de la politique, attaqué des incrédules, y compris juifs, et s'est enrichi. Il aimait les femmes (après tout, il y en a qui voient la beauté dans les strings) et a pratiqué la polygamie. La belle affaire ! Bien sur, pas de contexte explicatif, une omission constante et consternante d'informations qui donneraient un tout autre visage au personnage très complexe du prophète musulman (par exemple que Mohamed était obsédé par la défense des orphelins et des veuves; que la polygamie, au VIIe siècle, est – en théorie, bien sûr - un moyen d'assurer la continuation de la survie et du statut social des veuves, qu'il est très fin diplomate plutôt que guerrier; qu'il prie d'abord vers Jérusalem avant de prier vers la Mecque, etc.). Il s'agit là d'une technique de diabolisation typique de la propagande de guerre (le chef des ennemis est la figure du mal) et, implicitement, d'un **sophisme ad hominem de transitivité** : puisque le prophète est un guerrier brutal, avide et libidineux, la religion qu'il a créée ne peut être que violente, avide et libidineuse et ses adeptes des brutes sanguinaires, des voleurs et des pervers sexuels.

Il oppose à Mohamed la figure de Jésus qui a inspiré ce fameux souci des autres chrétien sécularisé en Occident; son opposition est tellement grotesque qu'il doit commencer par une concession : « De fait, l'Église catholique n'est pas exempte de reproches. Son histoire est jonchée de pages noires, sur lesquelles elle a fait repentance. L'Inquisition, la chasse aux sorcières, l'exécution des philosophes Bruno et Vanini, ces mal-pensants épicuriens, celle, en plein XVIIIe siècle, du chevalier de La Barre pour impiété, ne plaident pas en sa faveur. Mais ce qui différencie le christianisme de l'islam apparaît: il est toujours possible de retourner les valeurs évangéliques, la douce personne de Jésus contre les dérives de l'Église.

Aucune des fautes de l'Église ne plonge ses racines dans l'Évangile. Jésus est non-violent. Le retour à Jésus est un recours contre les excès de l'institution ecclésiale. Le recours à Mahomet, au contraire, renforce la haine et la violence. Jésus est un maître d'amour, Mahomet un maître de haine. »

On put faire plusieurs remarques sur ce passage :

- le christianisme ne se résume pas au catholicisme, et donc pas non plus les déprédations faites au nom du même christianisme;
- le christianisme est aussi responsables ou co-responsables (avec des Etats) du génocide des Amérindiens, des guerres de religions du XVe et XVIe siècles, des croisades (une omission particulièrement malhonnête et sophistique dans le contexte de ce que tente de prouver Redeker), a donné une légitimité morale à l'esclavage, etc.;
- les églises chrétiennes n'ont pas fait repentance sur tous ces faits et cette repentance n'efface pas le fait que les déprédations chrétiennes ont été justifiées dans et par le cadre religieux chrétien et que, donc, il est tout-à-fait possible de légitimer la violence malgré ou avec les Evangiles;
- le christianisme ne se réduit pas aux Evangiles et à la seule figure du Christ; les Evangiles ne font aucun sens sans 2000 ans de constructions patristiques et théologiques, et surtout - à moins d'être marcionite - sans l'Ancien Testament, lequel est un récit de guerres, de massacres, de génocides, de mise en esclavage, de viols, d'assassinats, d'injustices, de conquêtes, d'acculturations et d'alliances avec Dieu (dont Jésus n'est qu'une émanation, une manifestation écrite fondatrice pour les pauliniens que sont les chrétiens) sur le dos d'autres peuples mais aussi une compilation de réflexions spirituelles, liturgiques, éthiques, politiques, très critiques du pouvoir sous toutes ses formes et de l'absence de vertus, de la vanité qui y amène – exactement comme le Coran, qui ne se comprend ni sans les Hadiths, ni sans la réflexion des grands théologiens, mystiques et philosophes musulmans !;
- Les Evangiles ne se réduisent pas à la vie de Jésus, on y trouve aussi de très nombreuses considérations sur ses disciples, les premières communautés chrétiennes, des lettres de Saint

Paul (le véritable créateur du christianisme, soi dit en passant) et des propos mystiques et poétiques;

- La figure de Jésus peut être interprétée de manières très divergentes et donc, aussi, plus violentes : Jésus ne tient pas aux gifles sur ses joues; il est d'un très grand rigorisme moral et le fait de faire primer l'amour sur le loi ne lui fait pas mépriser des lois au nom desquels on peut faire institutionnellement beaucoup de mal;

Ici aussi, on le voit, Redeker commet des **sophismes par omission d'informations** qui rendent sa comparaison caduque. On notera que, si l'on suit son raisonnement (le recours à Jésus contre la violence), les Juifs ne peuvent d'être traités de la même manière que les musulmans...

Mais lisons la suite...

« La lapidation de Satan, chaque année à La Mecque, n'est pas qu'un phénomène superstitieux. Elle ne met pas seulement en scène une foule hystérisée flirtant avec la barbarie. Sa portée est anthropologique. Voilà en effet un rite, auquel chaque musulman est invité à se soumettre, inscrivant la violence comme un devoir sacré au cœur du croyant.

Cette lapidation, s'accompagnant annuellement de la mort par piétinement de quelques fidèles, parfois de plusieurs centaines, est un rituel qui couve la violence archaïque. Au lieu d'éliminer cette violence archaïque, à l'imitation du judaïsme et du christianisme, en la neutralisant (le judaïsme commence par le refus du sacrifice humain, c'est-à-dire l'entrée dans la civilisation, le christianisme transforme le sacrifice en eucharistie), l'islam lui confectionne un nid, où elle croîtra au chaud. Quand le judaïsme et le christianisme sont des religions dont les rites conjurent la violence, la délégitiment, l'islam est une religion qui, dans son texte sacré même, autant que dans certains de ses rites banals, exalte violence et haine. »

En sus de sa qualification rhétorique et erronée de « phénomène superstitieux » (à moins de qualifier de la même manière tous les phénomènes semblables dans le christianisme, comme les guérisons miraculeuses ou la multiplication des pains), Redeker interprète la lapidation de satan de manière parfaitement arbitraire; à vrai dire, on pourrait avec plus de vraisemblance (et en tout cas, pas moins d'arbitraire) faire l'interprétation contraire : jeter des pierres au mal, c'est précisément juguler la violence. Par ailleurs, procédé rhétorique et désormais publicitaire qui constitue à accumuler les qualificatifs « archaïque », « superstitieux », « hystérisée » et conclure sur le substantif « barbarie » à pour but non pas de prouver ce qu'il avance, mais d'en donner une impression au lecteur.

L'allusion aux piétinements par les mouvements de foules qui incruste ces accidents au rituel religieux lui-même est particulièrement sordide. Il s'agit de prendre l'aspect accidentel (le mouvement de foule incontrôlable) d'un phénomène (le rassemblement d'une grande masse de personnes) et de faire de cet aspect accidentel une part de l'essence de ce qui amène, explique le phénomène dont il est l'accident (la croyance religieuse) : la croyance religieuse implique le piétinement des gens, cela fait partie du rite. Pour bien faire comprendre ce sophisme par un autre exemple, il consisterait à concevoir que certaines personnes s'étouffent avec la fève contenue dans la galette des rois et que cet étouffement fait partie du rituel de dégustation de cette galette et de la célébration qu'elle manifeste. Il y a à la fois la transformation d'un fait en un devoir être, d'une conséquence en un objectif (**sophisme de confusion entre une conséquence et un objectif**) et une **fausse causalité en cascade** (on considère en effet que le rite, parce qu'il cause le rassemblement cause aussi le piétinement).

## Conclusion

Fausse dichotomie, sophisme de définition, tactiques d'essentialisation, de glissement de registre et d'insinuation, sophisme de personnification, sophisme d'incomplétude, sophisme du mésusage des règles, comparaison boîteuse, accusation de deux poids deux mesures illégitime, sophismes ad hominem par transition et par association, sophisme par omission, sophisme du martyr, sophisme par omission d'informations, sophisme d'induction qualitative abusive, fausse causalité en cascade. Non seulement Redeker atteint un record quantitatif (sa densité de mauvaise foi est impressionnante pour un si petit texte), mais aussi un record qualitatif puisque il met en scène certains sophismes assez subtils, combinés, et plutôt rares.

On sait que Redeker subit, suite à la publication de ce texte, des menaces de mort au point de se retrouver protégé par la police. Il va de soi qu'écrire des stupidités aussi navrantes et faire montre d'une telle malhonnêteté intellectuelle ne peut en aucun cas justifier la violence. Par contre, on est en droit de se demander comment un tel texte a été publié. Car enfin, on peut être contre l'islamisme, voire contre l'islam (et ne pas confondre les deux); on peut être contre les théocraties; on peut même être contre toute forme de religion ou de croyance en Dieu, mais de grâce, pour de bonnes raisons, et avec un



minimum de culture et de probité intellectuelle ! Par exemple, on peut critiquer l'islam en soulignant qu'une de ses qualités est aussi l'un de ses défauts : l'absence d'institution de référence pour l'ensemble de la communauté musulmane permet une très grande liberté d'interprétation des textes, mais aussi laisse à n'importe qui la possibilité de dire n'importe quoi sans point d'appui ou ligne de fuite; on peut aussi regretter – en comparaison au christianisme - son retour à un légalisme et à une transcendance trop secs, quoique la mystique des soufis et divers courants chiites (à ma connaissance) nuancent, modèrent cette orientation. Pour ma part, c'est – contrairement à ce que l'on dit souvent de l'islam - sa croyance finalement si confiante dans les sciences et le travail de la raison qui me fait peur et, peut-être, explique au moins en partie le manque de considération éthique pour les